

Edito

« On ne peut oublier le temps qu'en s'en servant » disait Charles Baudelaire. Alors ne nous laissons pas aller maintenant que l'été s'en est allé et que l'automne s'installe : restons encore un peu au jardin, emmenons nos enfants, petits-enfants rêver en allant écouter un conte, allons randonner, fêtons Halloween, sortons voir un spectacle musical... Libre à chacun de composer son programme !

Bonne lecture.



Prochain conseil municipal
Jeudi 12 octobre à 20h30 dans les
anciens bâtiments du CAT.

Conception et rédaction : Mairie de Charnoz /
Commission Communication.

Pour ne plus être dans la liste de diffusion,
merci de nous le signaler en envoyant un mail
à : mairie.charnoz@wanadoo.fr

N'hésitez pas à visiter le site de la mairie :
www.mairiecharnoz.com / Charnoz INFO est
disponible en format imprimé en mairie.



Charnoz en actions

*Toute l'actualité de l'équipe municipale, les événements,
les actions et les projets réalisés ou en cours...*

Commission Environnement



Les bénévoles et les conseillers municipaux à l'œuvre

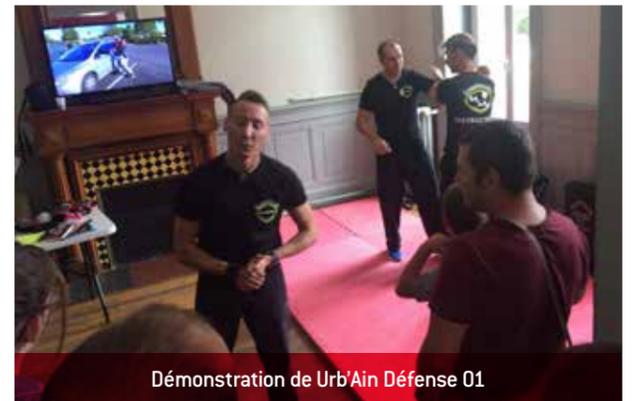
Les bénévoles ont entamé une nouvelle campagne de débroussaillage de la zone dite « la piscine » avec enthousiasme, samedi 23 septembre en matinée.

Un prochain rendez-vous est donné aux bénévoles le **samedi 21 octobre à 8h30**, afin que les travaux d'aménagements puissent commencer au plus vite. La municipalité vous remercie d'avance pour votre contribution à ce projet communal. Votre collaboration est précieuse ! Nous avons hâte d'animer ce lieu dès l'été 2018 : ce sera la récompense de toute l'énergie dépensée par tous ! L'esquisse du théâtre de verdure est consultable en mairie.

Commission Sport, jeunesse et culture

Le forum des associations charnoziennes a investi le château cette année.

Merci aux 8 associations qui ont animé cette après-midi et qui ont permis de faire découvrir aux habitants leurs activités. Des sacs ont été offerts aux visiteurs qui ont déambulé sur les différents stands. Deux nouvelles associations avaient accepté le rendez-vous cette année par rapport à l'année passée.



Démonstration de Urb'Ain Défense 01



Vue d'ensemble des stands

Commission Ecole

La rentrée s'est bien passée. Les enfants ont repris le chemin de l'école. Ils ont retrouvé leurs classes, leurs enseignantes et même leur mercredi de repos avec le retour à la semaine de 4 jours de classe.

Ca bouge à Charnoz !

Toute l'actualité associative, les événements passés, et les projets à venir...

Club des jeunes

Ramdam



Les jeunes sur le char du Ramdam

La vente de brioches et le « ramdam » ont égayé les rues pluvieuses de la commune le samedi 9 septembre. Régis Favier a gentiment accepté de leur prêter sa remorque et les a ainsi conduits de rues en rues au volant de son tracteur.

Assemblée générale

Le Club des jeunes vous convie à son assemblée générale samedi 7 octobre à « Charnoz accueil » à 10h. L'association est ouverte aux jeunes de 11 à 25 ans. Elle a pour but de réunir les jeunes de la commune autour de l'organisation d'animations ayant pour objectif de financer leurs sorties. Elle contribue ainsi plus largement à l'animation de la commune et à fédérer les jeunes du village.

Comité des fêtes

Fête du village

Le Comité des fêtes a été contraint de reporter la fête du village au samedi 30 septembre en raison de la pluie. Ce report n'a malheureusement pas bénéficié d'une météo plus clémente. L'association a malgré tout maintenu la manifestation qui s'est déroulée sous la pluie. Seuls quelques irréductibles sont venus animer la buvette et admirer le feu d'artifice offert par la municipalité.

Bibliothèque

Après-midi conte à venir

La bibliothèque municipale propose le samedi 7 octobre à partir de 15h au château, un après-midi conte sur le thème « Sur le chemin qui mène à demain, j'ai trouvé ... » animé par *La colporteuse de mots*. Ouvert à tous, entrée libre.



Après-midi conte (Archives 2015)

La mairie en pratique

Toute les informations pratiques et administratives du secrétariat de mairie

Ouverture du secrétariat de mairie

Jusqu'à nouvel ordre, les permanences du secrétariat de mairie ne seront plus assurées les jeudis de 16h30 à 19h30.



A vos agendas !

A Charnoz

7
OCT

Assemblée générale du Club des jeunes à 10h à Charnoz Accueil.

Après-midi Conte à 15h au château, organisé par la Bibliothèque municipale. Ouvert à tous, entrée gratuite.

8
OCT

Randonnée pédestre organisée par *Découverte et création*. La Cascade du Luizet (Bénonces) 12,6km - 383m de dénivelé (3€/adulte, 1,5€/enfant). Départ à 9h sur la place. Contact Jean-Marc Brison au 06 77 97 53 46

4
NOV

Formation aux gestes de premiers secours PSC1 organisée à la caserne des pompiers de Charnoz de 9h à 17h15. La date limite d'inscription le 15/10/2017, ouverte à partir de 10 ans, délivrance d'une attestation de formation, 65€uros/personne. Infos : mairie.udsp01@gmail.com Programme : se protéger et protéger les autres, alerter les secours, avoir les bons réflexes en cas d'accident.

Hors les murs

14
OCT

Saint-Vulbas / 3^e Marathon relais de la Plaine de l'Ain <http://svvs.fr/marathon-relais> N'hésitez pas à contacter la mairie, si vous souhaitez former une équipe aux couleurs de la commune !

20
OCT

Meximieux / Espace Vaugelas « THE GLOSSY SISTERS » avec Marion Chrétien, Lisa Caldognetto, Claudine Pauly, Michel Molines/Damiens Larcher Réservations : Office de Tourisme de Meximieux, Billeterie en ligne : <http://omcl.ville-meximieux.fr> ou sur place le jour des spectacles en fonction des places disponibles

2
DÉC

Villieu-Loyes-Mollon / Centre Innovance Soirée cabaret avec « Letaincel » organisée par l'amicale des donneurs de sang. Réservations : 09 50 93 54 55 ou 06 66 28 51 42 (Mme Favier) 16€/adulte, 8€ moins de 12 ans.

Informations interministérielles

• Déclaration des ruches

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



La campagne annuelle de déclaration obligatoire des ruches a commencé. Elle est ouverte depuis le 1^{er} septembre et jusqu'au 31 décembre 2017.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

• Prestations familiales

Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la caisse d'Allocations familiales de l'Ain a développé, au cours des dernières années, plusieurs services d'information : Site internet : www.caf.fr
Appli mobile « Caf – Mon Compte »
Téléphone : 0 810 25 01 10
Twitter @cafain

• Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
 - Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
 - N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir + : www.prevention-maison.fr

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

INPES Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Etat civil

• Mariage

Félicitations à Romain FLOTTE et Felicia MAHAH qui se sont unis le 16 septembre.



Offre d'emploi



Le Comptoir de Charnoz recherche :

- un(e) serveur(euse) ou
- un(e) plongeur(euse) / aide cuisinière 35h hebdomadaire.

Contact : Tél. 04 74 61 02 16

Courriel : comptoirdecharnoz@gmail.com